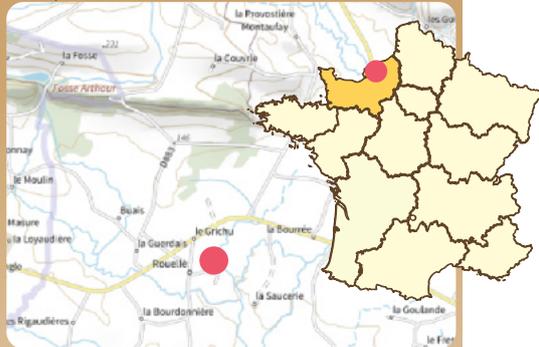


RESTAURATION ET GESTION DU MARAIS DE ROUELLÉ



© Géoportail



DATE DE RÉALISATION
2018-2021

LOCALISATION
Région Normandie
Orne et Manche
Communes de Domfront-en-Poiraise, Lonlay-l'Abbaye et Saint-Georges-de-Rouelley

TYPE DE MILIEUX
Zones humides, zones inondables

SURFACE
60 ha

TYPE D'OPÉRATION
Restauration et gestion

ENJEUX
Préservation et valorisation d'une zone inondable, restauration de prairies inondables

BUDGET
101 000 €



Que dire du projet ?

« Deux raisons principales ont permis le succès du projet :

- La volonté initiale des élus locaux pour valoriser « leur » marais, et qui ont sollicité le Conservatoire pour qu'il les accompagne,
- Le projet a mobilisé dès l'amont l'ensemble des propriétaires et usagers. Tout le monde s'est de fait senti concerné et a pu s'investir dans le projet. Quelques années après le début de l'aventure, ce marais est aujourd'hui géré de façon concertée. Les habitants se sont appropriés ce marais et en font aujourd'hui la promotion ! »

William ARIAL

STRUCTURE IMPLIQUÉE



Structure : Conservatoire d'espaces naturels de Normandie
Rue Pierre de Coubertin – 76805 Saint-Etienne-du-Rouvray
Site web : <http://cen-normandie.fr/>

Le Conservatoire est une association de loi 1901. Ses missions sont « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Normandie qui présentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquables et de tout site à valeur écologique potentielle ». Le Conservatoire agit en ce sens, dans un **esprit de concertation** et de **rigueur scientifique**. Il **intervient directement** par l'acquisition foncière, la maîtrise d'usage, l'aménagement et la gestion des milieux d'intérêt patrimoniaux, mais également en **assistant les porteurs de projet** souhaitant valoriser leurs espaces et leurs paysages les plus remarquables.

CONTEXTE

La vallée de l'Égrenne est en **tête de bassin versant** de la rivière Mayenne. Le CEN Normandie y mène des actions de **préservation des milieux humides** tout en **fédérant les différents acteurs** autour de ces problématiques.

Le **marais de Rouellé**, situé sur la commune de Domfront-en-Poiraise, dans le département de l'Orne (61) fait partie des quinze sites qui bénéficient de cette mobilisation. **1**



Fiche rédigée avec le soutien de :





Quels objectifs ?

- Préserver et restaurer la **fonctionnalité de la zone inondable** (enjeux hydrologique, expansion de crues), botanique (5 espèces patrimoniales), piscicole (frayère brochets) et ornithologique (escale migratoire) ;
- Favoriser l'**appropriation du site** par les usagers et les habitants.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Plan d'action concerté pour la préservation du marais de Rouellé

A l'issue d'un projet de valorisation du marais, la commune de Domfront-en-Poiraise et le CEN Normandie ont souhaité poursuivre le partenariat au travers de l'élaboration du **plan d'action** pour la préservation du Marais de Rouellé. Il s'agit d'une **démarche concertée** avec l'ensemble des propriétaires et usagers du marais intégrant les préoccupations et attentes de chacun, en sus des aspects environnementaux.

L'ensemble des propriétaires, agriculteurs, usagers et partenaires techniques a été invité lors d'une **première réunion d'information**. Après quoi, au cours de l'hiver 2019-2020, deux **groupes de travail** réunissant une vingtaine de personnes ont été constitués et se sont réunis lors de **quatre ateliers**. Ce travail collectif a permis l'élaboration de **huit fiches action**.

Etude hydrologique (16 000 €)

Une étude hydrologique, commanditée par le CEN Normandie et la commune a apporté les premiers éléments de **compréhension du fonctionnement hydrologique du marais**. Il s'agissait également d'évaluer la faisabilité de certaines actions, et proposer, le cas échéant, des **réajustements si besoin**. L'étude a mis en exergue :

- La **connexion directe** entre la nappe d'eau souterraine du marais et la rivière Egrenne ;
- Que cette même nappe alimente le **cours d'eau** ;
- Que le marais (60 ha) stocke plus de **500 000 m³** d'eau en période de hautes eaux, limitant de fait les crues en aval.

Réalisation d'un sentier d'information dans le marais (10 000 €)

Ce sentier a également été élaboré au travers d'une démarche **concertée**, réunissant une douzaine de personnes en « **comité rédactionnel** ». Le choix des thèmes, l'emplacement des sept bornes et la rédaction des textes ont ainsi été discutés et décidés collectivement. **4**

Le sentier d'information, long de **2,5 km**, permet aujourd'hui aux **visiteurs** de découvrir les richesses biologiques et paysagères du marais.



Restauration des secteurs de peupleraie (8 000 €)

Quatre secteurs de peupleraies ont été **abattues et valorisées en bois énergie**. Les souches restantes ont été pour la plupart **rognées afin d'éviter la repousse des peupliers**. Plusieurs modes de gestion ont été retenus : **5**

- Maintien des chênes du sous-étage afin de **favoriser le retour d'une chênaie pédonculée** ;
- **Fauche triennale** par le CEN Normandie pour **maintenir une roselière à baldingère** ;

123 Chiffres clés

30 000 € pour le suivi des travaux et l'information/concertation

37 000 € pour l'acquisition des terrains

15 ha acquis par le CEN Normandie dont 10ha de prairies inondables fauchées au travers de baux ruraux environnementaux avec trois agriculteurs

500 000m³ d'eau stockée dans le marais en période de hautes eaux

Conversion de 2 ha de peupleraie en roselière ou prairie inondable

2,5km de sentier aménagés



Mots clés

Tête de bassin

Zone inondable

Concertation

Gestion d'un marais

Ouverture au public

- **Fauche annuelle** agricole afin de favoriser le **retour d'une cariçaie**.

Enfin, plusieurs propriétaires ont souhaité **confier leurs parcelles au CEN Normandie**. Au total, c'est plus de **15 hectares** qui sont aujourd'hui propriété du Conservatoire.

Suivis scientifiques

Le **suivi piézométrique** mis en place lors de l'étude hydro-pédologique est poursuivi afin de **mesurer l'effet des prochains travaux** de restauration. Il s'agit également d'**évaluer la résilience** de ces petits hydrosystèmes face au **changement climatique**.

Des **suivis floristiques** ont également été mis en place afin d'évaluer l'**évolution des espèces patrimoniales**. Enfin, un **suivi ornithologique** (oiseaux nicheurs et migrateurs) est mis en œuvre avec l'appui d'un conservateur bénévole.



Prairie inondable à Baldingère et salicaire.com-mune

RESULTATS

Le résultat majeur de ce projet est une **meilleure appropriation du site** par les habitants et les usagers : la **fréquentation** du site est régulière avec un grand nombre de retours positifs, comme des photos d'espèces transmises au CEN pour information ou identification.

De plus, un **développement des phalaridaies et des cariçaies inondables** à l'emplacement des anciennes peupleraies a pu être observé. Ce nouvel habitat a permis l'**hivernage d'un butor étoilé** cet hiver 2021-2022, constituant ainsi la première observation de cette espèce dans le marais.

Le **Flûteau nageant et l'Ache inondé** reconquiert certains fossés et zones en eau depuis leur remise en lumière par l'abattage des peupliers.

Pour maintenir ces milieux ouverts, la mise en place d'une gestion par fauche annuelle des prairies et cariçaies inondables par les agriculteurs a été mise en place.

VALORISATION DU PROJET

En complément de la concertation, plusieurs **actions de communication** ont été menées :

- Article sur le site internet de l'AELB : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/retours-d-experiences/mobiliser-pour-les-zones-humides-du-bassin-de-legrenne.html>

- Vidéo réalisée par Grès d'union, en amont du projet, qui présente le marais de Rouellé : <https://www.youtube.com/watch?v=ZKaQGWafnoc>

BILAN ET PERSPECTIVES

La concertation engagée avec les différents partenaires, élus et habitants a permis :

- Une **prise de conscience collective** de l'intérêt de préserver cette zone inondable de la vallée de l'Egrenne ;
- De trouver un **consensus** pour la mise en œuvre d'actions de restauration.

Plus largement, ce projet concerté a constitué une « clé de mobilisation » des partenaires et élus sur les problématiques liées aux zones humides sur ces têtes de bassin versant de la Mayenne. Dans la poursuite de ce projet, **d'autres actions de restauration** et de valorisation de plusieurs zones humides sont prévues dans le cadre du **Contrat Territorial Eau Mayenne Amont** piloté par l'agence de l'eau Loire-Bretagne : neutralisation de drains en zone humide, reméandrage d'un ruisseau en tête de bassin versant, restauration de mares bocagères.

Pour le marais de Rouellé, l'étude hydrologique propose des **pistes d'amélioration** de la fonctionnalité de cette zone humide telles que la **restauration hydromorphologique** de deux ruisseaux alimentant le marais ou encore la **restauration de deux frayères à brochets**, qui devraient être mises en œuvre prochainement.

PARTENAIRES ET FINANCEURS

Partenaires : Communes de Domfront-en-Poiraise, Lonlay-l'Abbaye et Saint-Georges-de-Rouelley, Office de tourisme du Pays de Domfront, Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et AAPPMA locale, entreprises Biovalo, Fréon, Arbor & Sens et PicBois, cabinet d'études Execo Environnement et PNR Normandie-Maine.

Financeurs : Agence de l'eau Loire-Bretagne, FEDER Loire, Conseil régional, Commune de Domfront-en-Poiraise Normandie, Entreprise locale Biscuiterie de l'Abbaye.

Savoir



Cette fiche a été rédigée par le Centre de Ressources Loire nature en partenariat avec le CEN Normandie :

Contacts :

William ARIAL

w.arial@cen-normandie.fr

Voir les autres fiches retours d'expériences en ligne sur le Centre de Ressources Loire nature :



<http://www.centrederesources-loirenature.com/fr/retours-d-experience>